

Interview de Norbert Schwaiger: la transparence au Conseil, les médias et les citoyens (Bruxelles, 22 novembre 2006)

Source: Interview de Norbert Schwaiger / NORBERT SCHWAIGER, Raquel Valls.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 22.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:06:25, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_norbert_schwaiger_la_transparence_au_conseil_les_medias_et_les_citoyens_bruelles_22_novembre_2006-fr-85f6b3ec-7dc4-4937-942f-2ceacb48755c.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Norbert Schwaiger: la transparence au Conseil, les médias et les citoyens (Bruxelles, 22 novembre 2006)

[Raquel Valls] Et vous pensez qu'on a fait comprendre que le Conseil est une instance principale de décision, ou les difficultés persistent toujours?

[Norbert Schwaiger] Là il faut distinguer un peu. Je crois pour les journalistes de Bruxelles, il n'y a jamais eu de problème. Le problème était dans la présentation des résultats, comme je l'ai décrit n'est-ce pas. Donc les journalistes savaient que les décisions se prennent de ce côté. Pour les journalistes des capitales, c'était peut-être un peu moins clair. Mais avec quand même ceux qui venaient régulièrement, ils comprenaient aussi très vite que le Conseil, et encore plus le Conseil européen, étaient les organes décideurs principaux de la Communauté. Alors le problème se trouve plutôt dans la réception et dans l'utilisation de la transparence par le citoyen moyen, ou ce qui arrive de cette transparence chez le citoyen moyen. Et là il y a les mêmes barrières que j'ai décrites. Les États membres sont les principaux informateurs vers leur public, ce qui fait quelquefois que ce n'est pas tellement la décision du Conseil qui est mise en avant, mais l'avantage ou le succès qu'une délégation a arraché à Bruxelles, n'est-ce pas. C'est-à-dire on ne met pas en avant dans ces reportages destinés au public national, le fait de la décision commune, de la législation commune, n'est-ce pas, mais on fait en avant ce que cela signifie pour le pays. Souvent, même les choses qui ont été supportées à Bruxelles, à la maison, sont présentées avec un certain grincement de dents, parce qu'on dit: «Mais qu'est-ce que cela va maintenant comporter comme efforts pour l'administration ou la législation nationale? Ça changera nos habitudes, ça changera nos règlements, nos lois, etc.»

Alors ça c'est certainement encore une tâche qui va durer longtemps, si jamais elle peut être accomplie. Et là nous voyons que, par exemple, tout ce qu'on a fait, chemin faisant, pour la transparence – accès aux documents, séances publiques du Conseil, annonce des votes n'est-ce pas – pour autant qu'on vote et on vote de plus en plus –, publications des déclarations des États membres, souvent, ou de la Commission, au procès-verbal, c'est-à-dire des nuances par rapport à la décision principale, donc ça aussi c'est public. Chaque État membre a le droit d'inscrire ses déclarations, mais aussi de les avoir publiées.

Alors tout cela est utilisé par les journalistes, par les lobbyistes, par les intéressés, mais n'est pas utilisé, ou en tout cas pas suffisamment pour que cela ait un effet sur l'opinion publique dans les États membres, par le citoyen moyen – peut-être par des étudiants, mais des étudiants qui suivent des études spécifiques, n'est-ce pas. Alors on peut dire que, dans une certaine mesure, on a enlevé le bouchon sur la confidentialité, mais la transparence n'a pas – en tout cas à l'égard du grand public – obtenu tous les succès, ou résultats, qu'on avait escomptés. Mais il ne faut pas désespérer, il faut continuer. Et peut-être avec – si certains éléments qui dorment encore maintenant dans la constitution sont activés – il y aura d'avantage de visibilité du Conseil dans un ensemble, ou de ses acteurs, la présidence n'est-ce pas qui, là aussi, il y a des idées à changer, parce que la formule actuelle de la rotation semestrielle est peu praticable avec 25 ou 27 ou plus de membres, etc.

Donc il y a encore du terrain à couvrir.

[Raquel Valls] Et les journalistes qui sont présents à Bruxelles et qui travaillent en coopération avec le service de presse du Conseil, ils ont encore un rôle à accomplir dans les médias nationaux?

[Norbert Schwaiger] Oui, mais ils sont dans un dilemme. Un journaliste, bien sûr il a souvent une richesse d'informations qu'il ne peut pas utiliser, soit par manque de place, soit parce qu'il veut toucher l'intérêt de son lecteur, de sa clientèle à la radio ou à la télévision. À la presse écrite, on peut beaucoup plus, si on veut, y mettre des éléments qui expliquent le contexte et la portée d'une décision aussi pour les autres, pour la communauté dans un ensemble. Il est beaucoup plus difficile, à la radio ça va encore, en tout cas dans certains radios d'information, mais c'est beaucoup plus difficile à la télévision, n'est-ce pas. Là, dans un spot d'une minute ou de trois minutes, il faut se limiter à l'essentiel, et l'essentiel c'est généralement l'intérêt national et comment il a été traité. Quelles sont les réponses pour ça. Là, il y a des limites pour le moment qui, avec la structure existante, qui sont difficiles à dépasser.

Et on a même, dans certains États membres, l'impression que la discussion se concentre de plus en plus sur les problèmes nationaux, et où l'ouverture vers l'Europe en tant que complément à la scène nationale se ferme un peu, n'est-ce pas.